

ENBREF

DE SANGOSSE IRONMAX[®] PRO, NOUVEL ANTIMACE BIOCONTRÔLE

De Sangosse a obtenu l'homologation d'Ironmax[®] Pro, antilimace biocontrôle. Composé de 3 % de phosphate ferrique, il est homologué à 7 kg/ha sur toutes cultures. Ironmax[®] Pro sera produit à Pont-du-Casse (47) et sera disponible pour les utilisations d'automne 2016. « Cette récente homologation concrétise l'approche Ino'protection visant à allier les bénéfices de nos solutions conventionnelles et ceux du biocontrôle », indique De Sangosse.